

- **Frais de scolarité :**

Le Lycée Léopold Sédar Senghor est un établissement public et l'enseignement y est gratuit.

Toutefois, les élèves doivent se doter d'une tenue professionnelle qui leur est personnelle et dont ils assurent l'entretien et le renouvellement.

- **Perspectives d'emploi :**

- Assistant en soins et en santé communautaire,
- Accompagnant de personnes fragilisées, de personnes handicapées,
- Intervenant en structures d'accueil de la petite enfance.

- **Poursuites d'études :**

- Ecole d'aide-soignant,
- Ecole d'auxiliaire de puériculture
- Ecole d'Accompagnant Educatif et Social
- Ecole de moniteur éducateur
- Institut de Formation en Soins Infirmiers
- BTS ESF (Economie Sociale et Familiale)
- BTS SP3S (Services et Prestations du Secteur Sanitaire et Social)



Nous contacter

➤ Tel : 01 30 98 37 70

➤ Mail : 0781951x@ac-versailles.fr

➤ Site web :

<http://www.lyc-senghor-magnanville.ac-versailles.fr/>

➤ Venir au lycée : :

De la gare routière prendre un bus pour Magnanville (ligne I, J ou K) et descendre à la Mairie ou Rue de la Mare Pasloue

LYCEE LEOPOLD SEDAR SENGHOR

Place Pierre Bérégovoy

78200 Magnanville



Bac Pro **A**ccompagnement et **S**oins et **S**ervice à la **P**ersonne
Option Structure

PRESENTATION

Le ou la titulaire du Bac Pro ASSP option « structure » exerce ses fonctions auprès de personnes en situation temporaire ou permanente de dépendance en structures collectives et ce :

- dans le souci constant de la bienveillance des personnes,
- en respectant les règles déontologiques, en particulier le secret professionnel,
- dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle en référence aux limites de compétences,
- en adoptant une attitude réflexive sur ses pratiques professionnelles et ses activités.

PUBLIC

Elèves issus de troisième.

DUREE ET MODALITES DE LA FORMATION

- Formation en 3 ans incluant 22 semaines obligatoires de formation en milieu professionnel réparties sur les 3 ans.
 - 6 semaines en seconde dans le secteur de la petite enfance
 - 8 semaines en première auprès de l'adulte non autonome (âgé, handicapé ou malade)
 - 8 semaines en terminale auprès de l'adulte non autonome et éventuellement dans le secteur petite enfance ou auprès de l'enfant handicapé

Pour la validation du Bac Pro ASSP, il est impératif que l'élève ait fait 10 semaines **auprès de la personne adulte non autonome.**



- Contenu de la formation :

- ✓ **ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL**
 - ✓ Pôle 1 : techniques d'ergonomie et de soins, biologie et microbiologie appliquées
 - ✓ Pôle 2 : techniques d'animation, d'éducation à la santé, projet individualisé et savoirs associés de Sciences Médico-sociales
 - ✓ Pôle 3 : préparation de collation, service et aide au repas, maintien de l'hygiène et savoirs associés de services à l'utilisateur
 - ✓ Economie gestion - Prévention Santé Environnement
- ✓ **ENSEIGNEMENT GENERAL**
 - ✓ Français et Histoire Géo - Mathématiques - Sciences Physiques – Anglais- EPS - Arts appliqués et cultures artistiques

Les conditions de prise en charge des élèves ainsi que les modalités pédagogiques (travail en groupes, accompagnement personnalisé, co-intervention de deux professeurs dans certains cours) favorisent la réussite et permettent à chacun de construire son propre projet.

- Conditions d'obtention du diplôme :

La validation du diplôme se fait sous forme de CCF (contrôle en cours de formation, permettant d'évaluer l'élève en respectant le rythme des apprentissages) et sous forme d'épreuves ponctuelles dans certaines matières en fin de cycle.

L'obtention du diplôme comporte également la validation des 22 semaines de-formation en milieu professionnel.

- Les qualités requises :

- Gout du contact, sociabilité, discrétion, maîtrise de soi,
- Sens de l'organisation, de la gestion
- Aisance verbale,
- **Bonne condition physique**
- Présentation soignée
- Dynamisme